

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 41

24^e année · mercredi 13 octobre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



POUR UNE JUSTE REDISTRIBUTION!

Soutenus par Unia, des employés de Migros se sont mobilisés la semaine passée dans différentes villes de Suisse pour réclamer une hausse des salaires. Une augmentation justifiée, le groupe affichant de bons résultats grâce au travail sans relâche de son personnel. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

De la reconnaissance aux actes

Sonya Mermoud

Barrage à l'hémorragie du personnel, à la souffrance des soignantes et des soignants et à des cadences effrénées ne permettant plus d'assurer des prestations sûres et humaines. Le 6 octobre dernier, l'association «Oui à l'initiative sur les soins infirmiers» est entrée en campagne. Le texte sur lequel nous voterons ce 28 novembre vise à pallier le manque chronique d'effectifs et à revaloriser un métier pour le moins à la peine. Une situation bien antérieure au Covid-19 - le projet des initiateurs a par ailleurs été déposé en 2017 déjà - quand bien même la pandémie aura projeté une lumière particulièrement crue sur le secteur. Et contribué à exacerber des difficultés existantes dans le milieu hospitalier public, fruits de cures d'austérité répétées et d'objectifs de rentabilité.

Quoi qu'il en soit, quelques chiffres, communiqués par l'association, suffisent à illustrer la situation délicate dans les soins. Au premier semestre, 11 717 postes restaient à repouvoir dont 6266 concernant le personnel infirmier. Aucun autre secteur ne connaît une telle vacance. Autre donnée révélatrice: plus de 40% de soignants quittent prématûrement la profession et un tiers avant l'âge de 35 ans! Et pour cause. Episées, frustrés, courant d'un malade à l'autre, les professionnels de la santé sont confrontés à une charge de travail particulièrement pesante qui les soumet de surcroît à un risque d'erreur accru. Ils n'ont guère plus le temps d'établir une relation avec les patients, bien qu'elle soit aussi capitale dans le processus de guérison. Sans oublier les contraintes administratives chronophages. Le facteur humain joue pourtant aussi très souvent un rôle fondamental dans le choix de ce travail. Au stress, à la perte de sens s'ajoute l'absence de perspective d'amélioration finissant fréquemment par pousser, sans surprise, nombre d'employés du domaine à changer de voie. L'initiative entend remédier à la problématique en misant sur deux volets: elle exige, d'une part, une amélioration des conditions de travail et, de l'autre, un renforcement et un encouragement de la formation avec notamment des aides financières aux étudiants. Une dernière offensive reprise par le contre-projet indirect du Parlement qui, conscient de la pénurie, se limite toutefois essentiellement à cette solution. Insuffisante. Pour fidéliser le personnel soignant, il est impératif de revaloriser son

travail en lui offrant de meilleurs salaires, la possibilité de mieux planifier son temps, des adaptations favorisant une conciliation plus harmonieuse entre vie professionnelle et vie familiale, des projets de carrière... Pas de l'avis des opposants, qui estiment que la Confédération n'a pas à se substituer à l'employeur. Qu'elle ne dispose pas de compétences pour agir dans ce sens. Mais à quoi bon promouvoir le métier si, au final, les personnes démissionnent au terme de quelques années de pratique? Et sachant encore que le temps presse: selon les initiateurs, d'ici à 2029, 70 500 soignants supplémentaires seront nécessaires, dont 43 200 infirmiers. Environ un tiers ne sera pas formé en Suisse. Autant dire que notre système de santé dépendra toujours d'un renfort étranger incertain. Ce besoin prive également les pays instructeurs d'un personnel précieux. Pas très équitable, en particulier lors de crises comme celle que nous traversons. Sans hésitation, l'initiative pour des soins infirmiers forts, soutenue activement par Unia, mérite l'adhésion du plus grand nombre. Après avoir applaudi les professionnels de la santé lors du premier pic de la pandémie, il est temps de montrer notre reconnaissance par des actes. Non de se borner à distribuer quelques primes au demeurant aléatoires. Il en va de la santé des soignants, des patients et de la qualité des prestations. Des services auxquels nous recourrons tous un jour ou l'autre... ■

PROFIL



Olivier de Marcellus, infatigable militant.

PAGE 2

SUISSE

Non à la suppression du droit de timbre.

PAGE 3

GENÈVE

Chantier d'un palais émirati problématique.

PAGE 9

APPRENTIS

Gare aux accidents!

PAGE 10

L'HUMOUR COMME ARME MILITANTE

Après plus de 42 ans d'activisme, Olivier de Marcellus continue de s'engager dans des actions de désobéissance civile pour le climat

Aline Andrey

L'altermondialiste est connu comme le loup blanc à Genève. Du moins dans les sphères de gauche, mais aussi depuis quelques années dans les banques. Cofondateur du collectif Breakfree Suisse, Olivier de Marcellus, du haut de ses 78 ans, multiplie les actions pour dénoncer les investissements climatiques. Il a notamment participé à une partie de tennis parodique dans les locaux de Credit Suisse à Genève en 2018 (qui au contraire de l'action simultanée à Lausanne n'a pas écopé de sanctions). Il a été aussi l'une des personnes à avoir distribué dans les rues de la Cité de Calvin des «bons pour changer de planète» déguisé en Père Noël, ou encore à déverser du charbon devant l'ambassade d'Allemagne pour protester contre la destruction d'une forêt. A la suite de la première action, il a été blanchi. Lors de la deuxième, il a fait appel de sa condamnation. «Si nécessaire, nous irons jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme plaider l'état de nécessité. Je pense qu'elle nous donnera raison», souligne-t-il confiant. Ses coups d'éclat ne datent pas d'hier. Déjà en 1997, Olivier de Marcellus participait avec l'une de ses deux filles et d'autres jeunes du groupe Néo-libération à une action improbable à feu la Bourse de Genève en soutien à la rébellion zapatiste. «Nous voulions accrocher des abats dans la salle comme métaphore des crimes de la finance. Finalement cela a dégénéré en une bagarre rocambolesque avec deux Securitas. Je me souviens de cet agent qui brandissait un os de vache!» raconte-t-il en riant. Dans sa vieille cuisine, le décor paraît tout aussi surréaliste: baignoire, autocollants et affiches de luttes sociales et écologiques sur le frigo et les murs, sans compter quelques jouets pour ses petits-enfants...

ENFANCE AMÉRICAINE

Olivier de Marcellus revient de loin. Né d'un père français plutôt de droite et d'une mère anglaise expatriés aux Etats-Unis, il grandit en Floride. «Je ne recommande ce lieu à personne, dit-

il narquois. J'avais tous les priviléges conférés au mâle blanc, occidental et bourgeois. Heureusement, j'ai toutefois fait l'expérience de la discrimination à l'école. J'étais l'étranger... à cause de mon accent anglais!» Durant la guerre du Vietnam, et alors que le président Johnson décide d'enrôler massivement, Olivier décide de quitter le pays. A 23 ans, il est hors de question pour lui de participer à ce conflit. Son père lui propose d'aller étudier en Europe. Ayant lu quelques livres de Piaget, le jeune homme choisit la Faculté de psychologie de Genève. Quelques années plus tard, Mai 68 change sa vie et le politise à jamais. «À l'époque, les pavés volaient et les gens se tapaient dessus gaiement. Pour ma part, j'ai toujours été trop pacifique, ou peut-être pas assez courageux, pour me battre avec quelqu'un, même un flic. En 1977, à Malville, nous étions plus de 80 000 manifestants, dont 2000 de Genève, pour protester contre le projet de centrale nucléaire Superphénix.»

Ensuite, quand les mobilisations de masse ont été réprimées, les antinucléaires se sont mis aux sabotages. Mais personne ne nous traitait de terroristes.» Al l'époque, il travaille quelques mois par année, notamment sur des chantiers, pour pouvoir militer le reste du temps. «On vivait avec pas grand-chose, et le chômage n'était pas une menace.» Dans les années 1990, Olivier de Marcellus participe à la première Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme, organisée par les zapatistes au Mexique, puis dans l'Action mondiale des peuples qui en découlera. Il voyage en Amérique latine et en Inde, son pays de cœur.

LE POUVOIR AU PEUPLE

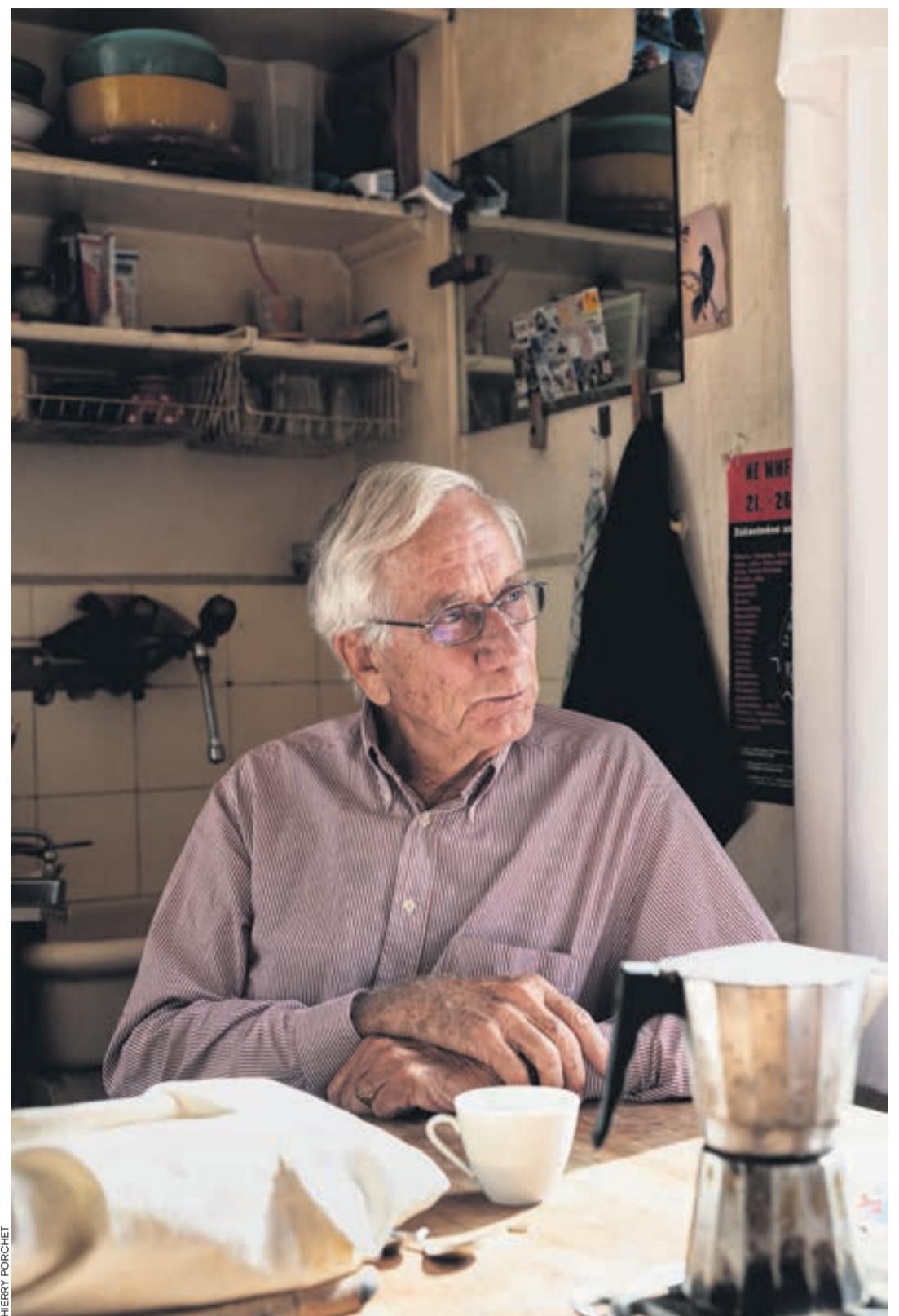
Franco-américain, la nationalité suisse lui a été refusée à plusieurs reprises. «Il ont toujours douté de mon respect pour les institutions suisses. La première fois, c'était en sortant de trois mois de prison, en 1995, inculpé sans preuve dans l'histoire du lance-roquette ayant tiré sur le chantier de Malville.» S'ensuit son im-

plication dans la manifestation contre le G8 en 2003, puis un *sit-in* devant la centrale de Mühleberg. «La décision tombait toujours à un moment où j'étais en procès! La dernière fois, les policiers bernois m'ont demandé: «Vous ne trouvez pas que c'est contradictoire de vouloir devenir Suisse tout en désobéissant aux lois?» Je leur ai répondu que cela montrait justement mon engagement pour ce pays.» Son militantisme ne l'a d'ailleurs pas empêché de travailler de nombreuses années comme psychologue pour le Département de l'Instruction publique à Genève. Chantre de la désobéissance civile non violente,

Olivier de Marcellus n'a jamais été membre d'un parti, jusqu'à peu. Il vient de rejoindre Solidarités après le départ d'une partie de ses membres. «Je veux donner un petit coup de pouce. Mais, en définitive, c'est l'opinion publique qui fait évoluer la société. D'où l'importance de convaincre par des actions qui sensibilisent, en utilisant des modes différents. L'humour, par exemple, est une arme incroyable. Depuis 15 ans, au moment où je suis devenu grand-père, j'ai focalisé mon engagement sur le climat. Nous sommes vraiment à un moment charnière, et nous n'allons pas du tout assez vite pour éviter des cata-

trophes.» Mais Olivier de Marcellus ne perd pas espoir et invite déjà à manifester le 22 octobre*. Avant de dévaler les escaliers de son immeuble pour retrouver sa petite-fille à la sortie de l'école. «Je veux lui montrer Amal, la marionnette représentant une jeune réfugiée syrienne, qui traverse l'Europe...» La re-lève est en marche. ■

* Grève du climat internationale: vendredi 22 octobre, à 16h, manifestation de la place Lise-Girardin (anciennement place des 22-Cantons) à la place des Nations-Unies à Genève.



Pour Olivier de Marcellus, l'activisme donne un sens à la vie.



DE BIAIS
Christophe Gallaz

D'INFRAROUGE À LA FRÉNÉSIE RÉPRESSIVE MADE IN SWITZERLAND

Dans le désordre chronologique, mais dans l'ordre du récit composant cette chronique, cela commence par l'intitulé de la plus récente émission *Infrarouge* diffusée mercredi 6 octobre dernier par la RTS.

Au premier abord il paraît d'une innocence accomplie. C'est «Le climat est-il au-dessus des lois?» Or une objection point bientôt dans votre esprit. Au fond, songez-vous, pourquoi

ne pas avoir inversé le schéma? En écrivant par exemple «Nos lois sont-elles obsolètes face au dérèglement climatique?» Ou «Comment rendre la justice à la hauteur des enjeux climatiques actuels?»

Eh bien je connais la réponse: il faut saluer et conforter, par le biais de ce lapsus impeccamment formulé sur les hauts plateaux de «votre télévision», les structures et les comportements juridiques existant aujourd'hui dans le cadre confédéral. Le «dispositif», comme dit l'essayiste italien Giorgio Agamben. Il faut même les pérenniser dans l'esprit commun. Voilà pour le symptôme.

Ensuite, cela continue par une séquence fondatrice en provenance du Tribunal fédéral. Ses juges décrétant en effet le 26 mai dernier, sous l'effet d'une médiocrité réflexive massive figée par leurs asservissements partisans respectifs, que le réchauffement climatique ne constitue pas un «danger imminent» pour nos sociétés humaines - malgré les hectares de références scientifiques démontrant l'inverse à l'échelle de la planète. Et décrétant

en conséquence que les militants environnementaux du genre Extinction Rebellion ne sauraient justifier leurs actions symboliques, soient-elles pacifiques, au nom d'une «nécessité lècite». Tel est le foyer des pulsions répressives à l'œuvre en Suisse. Enfin, cela s'aggrave par le biais de quelques petits procureurs généraux cantonaux qui se frottent les menottes, si je puis dire, sur leur robe de fonction. Qui s'enivrent, dans la foulée jurisprudentielle commise par l'instance faîtière, d'une frénésie punitive de plus en plus joyeuse et stimulée. Prenez le magistrat radical qui est à l'œuvre chez les Vaudois et qui prévoit de traîner en justice, ces prochains mois, quelque 200 activistes du climat prévenus de désobéissance civile. Par bonheur malicieux j'entends déjà leurs petits-enfants fredonner peut-être encore ce refrain d'une chanson possible: «Secouez le Cottier, secouez le Cottier!» Ou prenez son confrère qui est à l'œuvre à Zurich ou du moins n'inspire pas, dans le sens de la mesure, les forces de police au travail dans les rues de cette ville. Au point qu'elles ont arrêté, ces jours passés, plus de 130 ou 140 jeunes gens accusés de bloquer les rues locales au nom symbolique de l'urgence climatique. Au point aussi qu'elles ont bouclé dans leurs cellules des protestataires infiniment respectables, comme les septuagénaires lausannois Pascal et Isabelle Veillon qui sont restés près de 48 heures en garde à vue. Et au point, enfin, qu'elles ont menacé d'expulsion territoriale temporaire certaines de leurs proies l'ayant fait savoir aux journaux.

Ce déclin en expansion touche désormais au prodigieux. Observé dans un pays dont l'orgueil moral se nourrit d'une prétention constante à l'exercice de la bienveillance charitable et du consensus, par la grâce d'une rhétorique confinant souvent à l'arrogance, il signale une dérive collective névrotique spectaculaire à l'aune du continent. En 2013 déjà, l'organisation non gouvernementale Humanrights évoquait, sous le titre «Obsessions sécuritaires et débordements menacent le droit de manifester pacifiquement», un durcissement déjà patent des pratiques adoptées dans ce domaine

par tel ou tel de nos cantons voire à l'échelon confédéral. Au point que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et d'association, rappelant le caractère consubstantiel de l'ordre démocratique et du droit de protester pacifiquement, expliquait que «si la Suisse interdit des manifestations à la légère, cela donnera une bonne raison aux Etats répressifs de faire de même». Nous sommes donc à ce stade en cet automne 2021. Et maintenant s'impose, au moment d'articuler la défense des manifestants pour le climat (qui pourraient d'ailleurs être tout aussi bien des manifestants politiques ou syndicaux selon les circonstances), un recours à la Cour européenne des droits de l'homme. Celle-ci posant, à la faveur de la «Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales» ratifiée par la Suisse en novembre 1974, les principes de la liberté d'expression, de réunion et d'association. D'ici là l'air domestique est irrespirable. ■

LE RÉFÉRENDUM SUR LE DROIT DE TIMBRE EST SOUS TOIT

La gauche et les syndicats ont recueilli près de 70 000 signatures contre le cadeau de 250 millions de francs offert à la place financière et aux actionnaires

Jérôme Béguin

Forts de près de 70 000 signatures, la gauche et les syndicats ont déposé la semaine dernière le référendum contre la suppression du droit de timbre d'émission. Pour mémoire, l'abolition des timbres fédéraux, soit les taxes perçues par la Confédération sur les transactions financières, est évoquée depuis longtemps à Berne. Au printemps, la majorité de droite du Parlement avait décidé d'avancer par étapes en commençant par liquider le timbre sur l'émission de capital propre, soit un prélèvement de 1% sur les droits de participation (actions, parts sociales) qui a rapporté 220 millions de francs l'année passée à la caisse fédérale. Pour l'Union syndicale suisse (USS), le Parti socialiste et les Verts, qui ont actionné le référendum, ce projet ne profitera qu'à la place financière, aux grandes fortunes et aux hauts revenus propriétaires de portefeuilles d'actions bien garnis. L'ancien conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, que l'on ne soupçonnera guère de pencher à gauche, avait dû d'ailleurs admettre en 2005 que «les bénéficiaires seraient les multinationales, les banques, les assurances et les holdings, mais pas les PME». «55 grandes entreprises, compagnies d'assurance et banques sont les principales bénéficiaires», a souligné le coprésident du PS, Cédric Wermuth, à l'occasion du dépôt des signatures.

UN PREMIER RÉSULTAT

«Accorder des avantages fiscaux aux riches investisseurs et aux hauts revenus est particulièrement scandaleux dans le contexte actuel où le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses à bas et moyens revenus est soumis à une forte pression. La suppression du droit de timbre ne leur apportera rien», s'indigne, de son côté, Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS. Selon les estimations de la gauche, l'abandon du droit d'émission fera perdre ces prochaines années jusqu'à 250 millions à la Confédération, qui disposera donc de moins de moyens pour soutenir la formation, l'agriculture, le sport, la culture et les médias ou encore mener des politiques en faveur de l'environnement. «Les pertes fiscales engendrées par cette suppression mettent en danger des investissements essentiels pour lutter contre le dérèglement du climat, alors que nous en avons besoin de toute urgence pour atteindre nos objectifs climatiques», juge la vice-présidente des Verts, Franziska Ryser.

Le lancement du référendum a eu un premier résultat, celui de faire reculer la droite sur les autres volets de sa réforme, au moins provisoirement. Entre août et fin septembre, les Chambres ont en effet décidé de renoncer à enterrer les autres timbres, le droit de négociation sur l'achat et la vente de titres (1,24 milliard de recettes fiscales en



Lors du dépôt des cartons de signatures à la Chancellerie fédérale le 5 octobre, Pierre-Yves Maillard a pris la parole pour dénoncer des avantages fiscaux «particulièrement scandaleux».

2020), ainsi que le droit sur les primes d'assurance (710 millions de recettes). Avec le droit d'émission, le manque à gagner se serait élevé à environ 2,2 milliards. Pour le conseiller national Samuel Bendahan (PS/VD), «cette

suspension inattendue n'est probablement que provisoire. La droite met de côté de nouvelles baisses ou suppression d'impôts uniquement dans l'attente de la votation.» Celle-ci devrait se tenir le 13 février 2022. Elle sera donc

capitale si l'on veut éviter que les partis bourgeois ne reprennent leur entreprise de saucissonnage du droit de timbre. ■

Pour des naturalisations justes

La gauche parlementaire passe à l'offensive et demande, à travers plusieurs objets, que la procédure de naturalisation soit enfin simplifiée en Suisse, pour que la démocratie soit mieux respectée

Manon Todesco

Plus de 25% de la population en Suisse n'a pas de passeport helvétique. Pourtant nombre d'entre eux y sont nés et/ou y ont grandi. La Suisse est leur «chez eux», mais ils se retrouvent, par la force des choses, exclus de la vie politique et sociale. Aujourd'hui, la procédure de naturalisation est soumise à trop d'inégalités juridiques et d'arbitraire, dénonce le Parti socialiste. Ce dernier a proposé il y a quelques mois une initiative parlementaire «Qui vit en Suisse est Suisse», demandant que la procédure de naturalisation soit gérée de manière centralisée par la Confédération dans le but de mettre fin aux grandes différences entre les réglementations canto-

nales en matière de naturalisation et leur mise en œuvre. Le but? Imposer une procédure de naturalisation nationale simplifiée, uniforme et basée sur des critères formels.

«Toute personne vivant en Suisse a le droit de participer pleinement à la vie politique et sociale», déclare Ada Marra, conseillère nationale (VD) et vice-présidente du PS suisse, dans un communiqué de presse du 28 septembre. «Une des voies les plus importantes pour y parvenir est la naturalisation, mais aujourd'hui encore, il existe de nombreux obstacles dépassés, non objectifs et arbitraires à surmonter. C'est pourquoi nous avons besoin de critères uniformes et purement formels au niveau fédéral ainsi que de procédures de naturalisa-

tion correspondantes qui soient rapides et accessibles. Mais aujourd'hui, c'est au contraire une roulette russe et il s'agit avant tout de décisions politiques qui mènent à de graves inégalités de traitement.»

MANIFESTE NATIONAL

C'est tout naturellement que le Groupe socialiste aux Chambres fédérales soutient le manifeste* de l'association «Vierviertel», qui revendique un nouveau modèle de société et la fin de cette politique d'exclusion. Pour elle, les périodes de résidence cantonales et communales sont aujourd'hui «injustifiables» et le manifeste demande que «toute personne ayant vécu en Suisse pendant quatre ans devrait avoir droit à la

naturalisation, quel que soit son statut de résidence». Tout comme les «enfants qui résident en Suisse à leur naissance doivent recevoir la citoyenneté suisse».

Une motion du conseiller aux Etats socialiste Paul Rechsteiner, déposée en mars, demande, dans le même sens, un projet de loi pour l'instauration du droit du sol en Suisse. Le texte a été, sans surprise, rejeté par le Conseil fédéral, qui tient à garder le contrôle sur sa politique d'immigration.

ALLER PLUS LOIN

Le PS prend également des mesures concrètes pour améliorer la naturalisation facilitée de la troisième génération, en vigueur depuis 2018. Par exemple, développe le communiqué, la Com-

mission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N), sous l'impulsion du PS, a tenu des audiences pour traiter les difficultés de mise en œuvre existantes.

Quant aux étrangers de la deuxième génération, Paul Rechsteiner cosigne avec la Verte Lisa Mazzone une motion parlementaire demandant pour eux aussi la facilitation de leur naturalisation afin de favoriser l'intégration citoyenne. Une fois n'est pas coutume, le Conseil fédéral s'y oppose, prétextant que les procédures doivent rester aux mains des communes et des cantons, et que le temps passé en Suisse entre 8 et 18 ans compte déjà double... ■

* aktionvierviertel.ch/manifest

EN UN CLIN D'ŒIL

Une pluie d'arrestations à Zurich



Du 3 au 8 octobre, Extinction Rebellion (XR) a bloqué plusieurs rues et organisé des actions symboliques à Zurich perturbant le quotidien de ses habitants afin de les sensibiliser aux catastrophes climatiques. Mais surtout pour demander au gouvernement de déclarer l'état d'urgence, la mise en place d'assemblées citoyennes et les mesures nécessaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2025. Femmes, hommes et enfants, jeunes et vieux, majoritairement de Suisse romande, se sont mobilisés à travers diverses actions de désobéissance civile pacifique. Près de 200 personnes ont été arrêtées, pour une durée allant jusqu'à 48 heures. Des ordonnances pénales et des interdictions de

territoire ont été prononcées. «Certains participants ont été entendus par le procureur, d'autres non. Depuis quelques jours, la police interpelle toute personne qui porte le symbole de l'extinction, même si elle marche simplement dans la rue, en lui ordonnant une interdiction de territoire. C'est clairement discutable en vertu de la liberté d'expression», soulignait Thomas Guibentif, membre de l'équipe légale de XR, le 8 octobre. Ce même jour, Extinction Rebellion décidait de faire une pause dans la rébellion. Marie, pour l'équipe média, expliquait: «Nous reviendrons, plus forts, plus créatifs, plus perturbateurs. A Zurich ou dans une autre ville de Suisse.» ■ Aline Andrey/photos Extinction Rebellion

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180 000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe de la région Transjurane (Jura et Jura Bernois) pour le 1^{er} décembre 2021 ou pour une date à convenir comme

Responsable de secteur à 80-100%

Ce que vous faites bouger

Animé par les valeurs du syndicalisme, dans ce poste vous serez amené-e à coordonner, planifier et encadrer le travail de votre équipe et les priorités dans votre secteur d'activité, selon la stratégie et les objectifs définis. Vous aurez l'objectif de recruter de nouveaux membres et de les mobiliser, les organiser et former le réseau de militant-e-s. Vous développerez la présence syndicale dans les entreprises, en mettant en place l'animation d'activités syndicales. La formation des militant-e-s, le conseil et la défense des intérêts de nos membres et la tenue des permanences syndicales feront aussi partie de vos tâches.

Ce que vous apportez

- Vous aurez la responsabilité d'une équipe dans votre secteur d'activité et vous coordonnez et encadrez son travail selon la stratégie et les objectifs définis
- Vous avez une grande capacité d'écoute, de persuasion et de l'habileté en négociation
- Vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but
- Une grande aptitude à l'organisation, la planification, et la gestion des priorités
- Vous avez une méthode de travail structurée, axée sur les objectifs et vous appréciez le changement
- Vous maîtrisez le français et avez idéalement des connaissances dans une langue de la migration
- Vous avez de l'aisance avec les outils informatiques courants et la palette MS-Office
- Des connaissances en droit du travail, en assurances sociales, et en droit des étrangers sont un atout
- Vous disposez d'un permis de conduire

Ce que nous vous offrons

Unia vous propose un travail riche de sens et varié au sein duquel votre potentiel de développement sera dûment encouragé.

Nous vous garantissons des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales et favorisons le travail à temps partiel, afin de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

Envoyez votre dossier de candidature complet **jusqu'au 17 octobre**, par courriel, à l'adresse: transjurane@unia.ch. Pour tout complément d'information sur le poste, la Secrétaire régionale, Rébecca Lena ou le responsable du personnel et des finances, M. Michele De Bonis, se tiennent à votre disposition au numéro de téléphone 0848 421 600.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

UNIA

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180 000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe de la région Transjurane (Jura et Jura Bernois) pour le 1^{er} décembre 2021 ou pour une date à convenir comme

Syndicaliste à 60-80%

Ce que vous faites bouger

Animé par les valeurs du syndicalisme, dans ce poste vous serez amené-e à recruter de nouveaux membres, développer la présence syndicale dans les entreprises, organiser et accompagner nos militant-e-s notamment par la mise en place et l'animation d'activités syndicales dans les secteurs et groupes d'intérêt. La formation des militant-e-s, le conseil et la défense des intérêts de nos membres et leur mobilisation feront partie de vos tâches.

Vous vous occuperez du suivi de dossiers individuels et collectifs de nos membres et assurerez la tenue des permanences syndicales.

Ce que vous apportez

- Vous souhaitez promouvoir l'action syndicale auprès des travailleuses et des travailleurs
- Vous communiquez avec aisance et savez convaincre
- Vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but
- Vous tissez des contacts et appréciez de faire de nouvelles rencontres
- Vous avez une méthode de travail structurée, axée sur les objectifs et vous appréciez le changement
- Vous maîtrisez le français et avez idéalement des connaissances dans une langue de la migration
- Vous avez de l'aisance avec les outils informatiques courants et la palette MS-Office
- Vous disposez d'un permis de conduire

Ce que nous vous offrons

Unia vous propose un travail riche de sens et varié au sein duquel votre potentiel de développement sera dûment encouragé.

Nous vous garantissons des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales et favorisons le travail à temps partiel, afin de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

Envoyez votre dossier de candidature complet **jusqu'au 17 octobre**, par courriel, à l'adresse: transjurane@unia.ch. Pour tout complément d'information sur le poste, la Secrétaire régionale, Rébecca Lena ou le responsable du personnel et des finances, M. Michele De Bonis, se tiennent à votre disposition au numéro de téléphone 0848 421 600.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

UNIA

À notre tour maintenant!



Nous voulons que les salarié-e-s des branches essentielles, de la construction, de l'artisanat et de l'industrie reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent pour leurs efforts durant la pandémie.

Le 30 octobre, tou-te-s aux manifs à Genève, Berne, Olten, Zurich et Bellinzone!

Pour de meilleurs salaires, plus de respect et de solidarité.



Plus d'infos: solidarite.unia.ch

UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 32114 60
Fax 021 32114 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS

39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

**L'information a un prix,
son indépendance aussi**

Offrez (-vous) un média engagé!

2 mois d'essai dès 19 Frs.

UNIA DÉNONCE LA POLITIQUE SALARIALE DE MIGROS

Jeudi dernier, des tractages et des actions ont eu lieu partout en Suisse afin de demander au géant orange d'augmenter ses salaires pour une juste redistribution

Textes Aline Andrey

Migros fait clairement partie des gagnants de la pandémie. Mais le personnel qui a travaillé sans relâche attend toujours une redistribution équitable. C'est l'un des messages essentiels des milliers de tracts distribués le 7 octobre, partout en Suisse. Unia dénonce une politique salariale indigne des gains du géant orange. «Actuellement, les salaires chez Migros sont à la traîne par rapport au reste du secteur alimentaire. Son salaire minimum est de 3900 francs seulement, précise Anne Rubin, responsable du secteur tertiaire à Unia. Surtout, il n'y a pas de hausse générale des revenus depuis des années.» Beaucoup d'employés ont ainsi perdu du pouvoir d'achat. Pourtant, le travail ne cesse de se densifier, conséquence notamment de restructurations successives, avec un certain nombre de licenciements à la clé. «Le personnel n'a plus une minute pour respirer. Il travaille à flux tendu. Les vendeuses et les vendeurs relatent également être davantage interrompus et devoir sauter d'une activité à une autre. La polyvalence et la flexibilité se sont nettement accrues.» De surcroît, le personnel du commerce en ligne - Migros.ch (anciennement Le Shop), Digitel, Galaxus... - n'est pas couvert par la Convention collective nationale de travail (CCNT) de l'enseigne et ne bénéficie donc pas de divers avantages sociaux, comme la caisse de pension. «La semaine de travail est de 42 heures, les journées très longues presque sans pauses. Le début comme la fin du travail changent selon les besoins de l'employeur et sont

communiqués au dernier moment. En outre, des salaires en dessous des minima de la CCNT Migros existent», explique Anne Rubin.

REVENDICATIONS

Unia demande donc: 2% de hausse générale des salaires; au moins 100 francs d'augmentation des salaires minimums; un renforcement des effectifs; la fin des contrats précaires; la protection de la CCNT Migros pour le commerce en ligne. Comme le souligne la section neuchâteloise du syndicat dans son communiqué: «Simplement bien vivre», slogan de l'enseigne, est à ce jour une vaste plaisanterie marketing. Unia attend donc de Migros que le concept laisse place à l'action pour son personnel.» Et d'ajouter: «Un chiffre d'affaires qui explose à plus de 29 milliards de francs et des bénéfices juteux» qui devraient être logiquement partagés. Ce même 7 octobre, alors que Migros négociait les salaires 2022 avec ses partenaires sociaux - dont est exclu Unia ainsi que d'autres organisations de travailleurs -, le syndicat a ainsi tenu à largement diffuser les revendications de ses membres auprès de leurs collègues. A noter qu'à l'heure où ce journal était imprimé, lundi, le résultat des pourparlers n'avait pas encore été communiqué. Les actions d'Unia ont aussi été l'occasion d'inviter l'ensemble du personnel à participer aux mobilisations nationales intersectorielles en faveur des métiers essentiels le 30 octobre*.

* Plus d'infos sur: solidarite.unia.ch/manifestations



Devant la Migros de Neuchâtel, Unia a rappelé, non sans humour, que c'était l'heure pour le géant orange de passer à la caisse: «Migros s'est engrasé, il est temps de partager! M comme Merci!»

UNE VENDEUSE TÉMOIGNE

«J'ai un peu peur de témoigner. C'est une grosse boîte. Et je suis à la recherche d'un travail...» L'indécision est palpable dans la voix de cette vendeuse de la Migros, licenciée à la suite d'un arrêt maladie. «Légalement, ma direction avait le droit. Mais j'avoue avoir été choquée au moment où on me l'a annoncé», souligne la travailleuse. Employée depuis plus d'une dizaine d'années, elle pensait être protégée. Mais non. Son salaire à 100% dépassait à peine 4000 francs brut, malgré son ancienneté et son CFC de vendeuse. Elle travaillait quasi tous les samedis, à raison de 9h par jour. «Même les deux pauses de 15 minutes sont déduites. Alors que, parfois, je n'en prenais pas, tant il y avait à faire.» En une décennie, elle a observé une diminution du nombre d'employés, et son corollaire: une augmentation du stress et de la polyvalence. «Faire différentes choses

me va, car je suis dynamique et ouverte à tout. Mais on n'arrive plus à s'identifier à son poste», soupire-t-elle. La période Covid a été éprouvante. «Il y avait tant de clients qui ne respectaient pas les règles. On a touché 50 francs en bon de la Migros. Puis un supplément de salaire de

500 francs, sur lequel on paie des impôts. Dans les deux cas, j'estime que ce ne sont pas de vrais cadeaux.» De manière générale, elle regrette le manque de reconnaissance. «En tant que vendeuses, nous ne sommes pas considérées, à la Migros, comme ailleurs.» ■

POING LEVÉ

ON N'ENFERME PAS L'HUMANITÉ

Par Jérôme Béguin

Treize ans et deux mois de prison ferme, c'est la peine infligée à Domenico Lucano. Elu en 2004 maire de Riace, un village de Calabre plombé par la désertification rurale, ce professeur de chimie est connu pour avoir accueilli dans sa localité des centaines de réfugiés durant des années. Couplée à la rénovation des logements vacants, à la relance de l'artisanat traditionnel et à la réouverture de petits commerces, cette politique d'accueil a permis de redynamiser la bourgade endormie. Surtout, Domenico «Mimmo» Lucano a montré qu'une autre politique migratoire est possible et Riace est devenue un exemple dans l'Europe entière. En 2015, l'édié était venu à Berne recevoir le Prix de la Fondation pour la liberté et les droits humains: «Nous faisons face aux éternels problèmes du vivre ensemble, mais pas davantage que n'importe quel autre village. Ces personnes qui n'avaient rien à perdre se mêlent très bien aux autres, heureuses d'avoir fui la guerre et la misère», avait-il alors expliqué au *Courrier*. Cette réussite, le sinistre Matteo Salvini devait la gâcher, il lui fallait détruire ce symbole. En 2018, le dirigeant de la Lega, alors ministre de l'Intérieur, fera arrêter Mimmo Lucano.

Une énorme enquête est alors diligentée contre le maire destitué et éloigné de son village. Finalement, l'accusation ne retiendra que le soutien à l'immigration clandestine, l'attribution sans appel d'offres de marchés publics à des coopératives liées aux migrants, ainsi que l'organisation de mariages de convenance avec des femmes déboutées du droit d'asile. Même si l'enrichissement personnel a été écarté, la cour de justice a réduit la politique de l'édié à un système clientéliste visant à asseoir son emprise sur la bourgade. «J'ai passé ma vie à défendre des idéaux, à me battre contre les mafias, je me suis toujours mis du côté des déshérités, des réfugiés», a contesté l'intéressé à l'annonce du verdict le 30 septembre. En plus des treize ans de prison, le prévenu est condamné à payer 500 000 euros au titre des subventions que Riace a reçue de l'UE et de l'Etat italien. Plus lourde que les sept ans et onze mois de prison requis par le procureur, la sentence paraît relever de l'acharnement judiciaire. Elle est à mettre en regard avec la sanction prononcée au printemps dernier pour l'attaque raciste perpétrée en 2018 à Macerata. Auteur de tirs ayant blessé six immigrants africains dont une femme, le néonazi Luca Traini s'en sort avec douze ans de réclusion.

Le seul crime de Domenico Lucano est d'avoir offert à des hommes et à des femmes cherchant à échapper à la pauvreté et aux conflits des conditions de vie et de travail décentes, d'avoir défendu l'humanité alors que, presque chaque jour, des embarcations de fortune sombrent dans la Méditerranée. Ce n'est pas seulement un individu qui est condamné par ce tribunal, ce sont aussi la solidarité et la fraternité, l'empathie et le dévouement envers autrui. Après le verdict, les forces progressistes se sont mobilisées dans la Botte et au-delà. Un rassemblement de solidarité s'est ainsi tenu la semaine dernière devant le consulat italien de Genève, les manifestants déployant une banderole proclamant: «L'Umanità non si arresta!» On n'enferme pas l'humanité. ■

International: avancée pour le personnel du textile

Un nouvel accord international réglant la santé et la sécurité des ouvriers du textile a été conclu. Satisfaction des syndicats

Sonya Mermoud

Victoire notable pour la coalition de syndicats et d'organisations de la société civile! Au terme de plusieurs mois de négociations difficiles sur la prolongation de la convention relative à la sécurité des usines textiles au Bangladesh arrivée à échéance fin mai, la situation s'est finalement débloquée. En septembre, un nouvel accord a été conclu entre les fédérations syndicales internationales et les instances représentant les enseignes de la mode. «C'est une grande avancée dans la lutte pour la sécurité des travailleurs et des travailleuses du domaine à travers le monde», s'est réjoui Unia, qui a participé à la démarche. «Nous avons soutenu la Campagne Clean Clothes par l'envoi de lettres communes aux entreprises pour qu'elles adhèrent à ce texte», précise Anne Rubin, membre de la direction du service tertiaire d'Unia. A ce jour, note Public Eye, qui coordonne la campagne, seule Tally Weijl a, dans notre pays, accepté de rejoindre les 80 autres sociétés si-

gnataires de l'accord. Mais les tractations se poursuivent. Des discussions ont lieu notamment avec des producteurs suisses tels que Chicorée, Coop, Intersport, Mammut, Manor ou encore Zebra. «S'ils n'ont pas encore franchi le pas, nous espérons bien qu'ils agissent dans ce sens. Il en va aussi de leur image», ajoute la collaboratrice d'Unia, estimant que la responsabilité sociale dont ils se prévalent doit aussi s'exercer hors frontières.

L'accord trouvé conserve les éléments essentiels du texte pionnier sur la protection contre les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh. Rappelons qu'il a été établi à la suite du drame de l'effondrement du Rana Plaza en avril 2013. Cette tragédie avait coûté la vie à 1138 personnes, sans oublier les quelque 2000 blessés. L'accord exige une surveillance et des contrôles indépendants du respect des consignes sécuritaires. Il réclame également un engagement à payer des prix d'achat suffisants pour favoriser l'aménagement de places de travail sûres. Les entreprises parties prenantes doivent

encore promettre de mettre un terme aux activités commerciales avec les usines bafouant les règles de sécurité prévues. Ces requêtes ont un caractère juridiquement exécutoire. La nouvelle mouture, contrairement à la première convention, permet désormais d'étendre ce modèle à d'autres pays. Les entreprises qui ne s'approvisionnent pas ou peu au Bangladesh n'ont donc plus de motifs pour refuser d'y souscrire. Aussi, Unia - qui fait partie d'un mouvement syndical mondial et s'engage pour des conditions de vie dignes pour tous les êtres humains - appelle le plus grand nombre possible d'enseignes à agir dans ce sens. Et ce «afin que les employés de leurs fournisseurs ne risquent plus leur vie pour fabriquer nos vêtements.» Anne Rubin déclare: «Cet engagement syndical est très important. Il en va d'une solidarité internationale essentielle avec les ouvriers et les ouvrières qui œuvrent à l'étranger pour des marques suisses...» ■



La rotative est composée de quatre blocs et d'une plieuse.



Les cylindres effectuent 20 000 tours par heure.



Le papier est extrêmement résistant malgré la vitesse de l'impression.



Toujours debout, derrière son pupitre de commandes, l'imprimeur, d'un œil attentif, scrute les éventuels défauts d'impression.

La rotative, après désenclage automatique, est encore nettoyée à la main.

QUAND «L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL» S'IMPRIME

A l'heure où le tout-numérique met en péril les imprimeries, le centre d'impression Pessor à Delémont fait figure d'exception. Immersion

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Lundi 13 septembre, 17h17. L'usine Pessor vit son moment le plus calme de la journée. L'administration et les collaborateurs travaillant de jour sont partis. Et les machines se taisent. Soit celles qui impriment, coupent, perforent, plient, en offset ou en numérique, pour de la pub, des affiches, des flyers, des bâches, des T-shirts, des styles, de la papeterie, des faire-part... Le monde de l'imprimerie se diversifie, pour affronter le choc face au numérique. «On essaie de tenir bon», souligne, avec calme, Muriel Schindelholz, membre de la direction de Pessor. L'ancienne typographe nous emmène dans le labyrinthe de ce bâtiment industriel à Delémont où est imprimé *L'Événement syndical* depuis trois ans. «C'est ici, dans la partie presse, que les fichiers informatiques reçus de la graphiste sont transférés, par un gravage au laser, sur des plaques qui seront insérées dans la rotative ce soir», explique la passionnée. «Je suis un peu comme Obélix: j'ai grandi dans ces odeurs d'encre, de papier, de machines. Tout naturellement, j'ai voulu devenir typographe, à l'époque où l'on s'amusait encore avec du papier et des ciseaux. Mais je ne suis pas nostalgique. Avec l'informatique, on a gagné une souplesse folle», sourit la fille de l'éditeur et imprimeur jurassien Michel Voisard. A son décès en 2018, Muriel Schindelholz et son frère ont repris les rênes. Le centre d'impression compte aujourd'hui une cinquantaine d'employés, pour quelque 2000 clients, qui font appel à ses services chaque jour ou chaque cinq ans, c'est selon.

UNE RÉDACTION ET UNE IMPRIMERIE
Au cœur de l'entreprise, la rotative se mettra à vrombir au milieu de la nuit avec l'impression du *Quotidien jurassien (QJ)*, puis de l'hebdomadaire *d'Unia*. Le journal de l'Asloca et celui de *Gauchebodys* sont aussi imprimés régulièrement. Fait rare, la rédaction du *QJ* se trouve dans la même maison. Il y a encore vingt ans, c'était chose courante. Et encore, impossible d'imaginer une rédaction sans imprimerie à ses côtés. C'était le cas du journal *Le Démocrate* créé en 1870 à Delémont qui, avec *Le Pays de Porrentruy*, a fusionné en 1992. Inextricablement liés à leurs publications, les centres d'impression se sont réunis ou ont disparu au même rythme. Aujourd'hui, le *QJ* fait donc figure d'exception. A son bureau, Rémy Chéfet, son rédacteur en chef, se réjouit de cette situation: «Cela permet une grande souplesse et c'est beau de produire un journal de bout en bout dans un même lieu. Nous pouvons relater les matchs du HC Ajoie et de l'équipe de Suisse à l'Euro, même lorsqu'il y a des prolongations! La communication est facilitée grâce à cette proximité et au caractère familial de la société. «Le papier reste primordial, même si nous allons lancer un nouveau site internet avec un service d'information tout au long de la journée. C'est la quadrature du cercle. Dès décembre, on continuera à écrire le meilleur journal possible tout en donnant de l'information en continu», explique le journaliste. Et de rappeler, avec une pointe d'humour: «Avant, quand on se mariait, on emménageait ensemble, on achetait

de nouveaux meubles et on s'abonnait au journal pour la vie. Aujourd'hui, plus rien n'est plus aussi stable. Et surtout pas les couples!» La Poste n'est plus non plus ce qu'elle était. Pour le *QJ*, les journaux distribués hors du canton du Jura doivent être amenés à Berne par camionnette à 2h30 précises. «Les tâches liées à l'expédition se multiplient, alors que La Poste coûte de plus en plus cher. Le service public se perd», dénonce Muriel Schindelholz, tout en se dirigeant vers la rotative. «C'est une vieille Wifag rénovée avec un cœur informatique. Une rétrotit dont une grande partie reste mécanique.»

Sur le coup de 19h, avant de refermer les portes, la codirectrice lâche avec un sourire: «Là, c'est calme. Cette nuit, ce sera la ruée.»

DANS LA NUIT, L'IMPRESSION

Mardi 14 septembre, 2h du matin. Dans les rues de Delémont, sous le ciel étoilé: un chat, des odeurs de pain, un boulanger qui fait une pause cigarette et, enfin, une lumière vive qui sort de l'imprimerie Pessor. Le *QJ* a été imprimé dans les temps, miracule du journal quotidien qui devient matière. C'est au tour de *L'Événement*. Ses plaques sont montées à double - pour réduire de moitié le temps d'impression - sur des cylindres. Les bacs d'encre sont remplis avec quatre couleurs: cyan, magenta, jaune et noir. Ils seront rechargeés au fur et à mesure par l'aumilliaire de rotative, Nelson Almeida, qui s'occupe aussi du changement des bobines de papier de 600 à 1000 kilos (les plus grosses en contiennent 20 kilomètres). Soit un peu plus de deux pour

L'Événement syndical dont le tirage se monte à 57 000 exemplaires environ. A chaque changement de bobine, il s'agit d'être conscient, «Si la bobine n'est pas bien préparée, ça se déchire et on perd du temps», explique Nelson Almeida. On sait quand on commence le travail, mais on ne sait jamais quand on le termine.»

Le papier se tend et, malgré sa finesse, montre

une résistance incroyable en passant entre les différents cylindres, en haut, en bas, en une chenille infernale digne d'une montagne russe hurlante.

Difficile de trouver le sens, où ça commence, où ça finit. Les cylindres accélèrent pour atteindre 20 000 tours par minute (ou 40 000 exemplaires à l'heure). Alors que la rotative est loin de sa vitesse maximale, le bruit fait penser à un décollage sans fin. Les pages se créent, se séparent, pour mieux se retrouver dans la plieuse. Le journal est ensuite tracté dans les airs entre plusieurs pièces.

DES ROTATIVISTES À L'AFFUT

Derrière les deux pupitres de commandes, les rotatativistes règlent les couleurs et le positionnement du papier. Après les premiers et nombreux essais, le contrôle reste permanent tout au long de l'impression qui durera une heure vingt environ. Les deux professionnels observent, scrutent, loupes à l'œil. «Tout bout tout le temps, explique Davy Freléchot. Car la machine chauffe. Cela dépend aussi de la température extérieure, de l'humidité dans l'air...» Ses doigts pianotent sur le pupitre: plus de cyan, moins de noir, plus de jaune, moins de magenta... A 38 ans, il a déjà passé la moitié de sa vie dans le monde de l'impression.

«C'était davantage manuel au début. Mais ici, en comparaison avec d'autres grands centres, on garde un peu de mécanique.» Le rotatativiste a vécu la fermeture de l'imprimerie de *L'Express* à Neuchâtel. Il a travaillé ensuite à Bussigny chez Tamedia (qui détient actuellement presque le monopole de l'impression en Suisse), avant de revenir sur ses terres natales jurassiennes. Son collègue, Kameri Quash a fait son apprentissage à Pessor. «J'ai commencé comme auxiliaire. Le travail m'intéressait beaucoup, alors je me suis lancé dans un apprentissage de rotatativiste. Depuis huit ans, j'imprime. J'aime le côté manuel, les réglages et les montées d'adrénaline, surtout pour le *QJ*, car les délais sont courts. Cela me fait penser au coup de feu en cuisine», explique l'ancien cuistot belge de 36 ans. «J'ai arrêté ce métier, car j'en avais assez des horaires coupés. Mais je dois dire que le travail de nuit, ce n'est pas facile non plus. Mais ça va. Après que mes enfants sont partis à l'école, je dors, puis je me lève pour leur faire à manger.» Entre deux questions, les rotatativistes sortent de leur salle insomniée pour aller prendre quelques journaux afin de les vérifier. La porte automatique s'ouvre laissant s'échapper le vrombissement de la rotative, se referme, silence, s'ouvre, bruit, se referme, silence...

Depuis qu'un de leurs collègues est en arrêt maladie, survenu juste avant sa retraite, les employés accumulent les heures nocturnes. «Généralement, on alterne une semaine de jour et une semaine de nuit. La journée, on entretient les machines et on fait des réglages», expliquent les rotatativistes. Ils se partagent donc actuellement le travail entre trois, avec une femme, rare dans la profession, ce soir-là en congé. Depuis quelques mois, Pessor recherche activement un nouveau rotatativiste, sans succès. Le métier se perd.

ADRESSEAGE ET EXPÉDITION

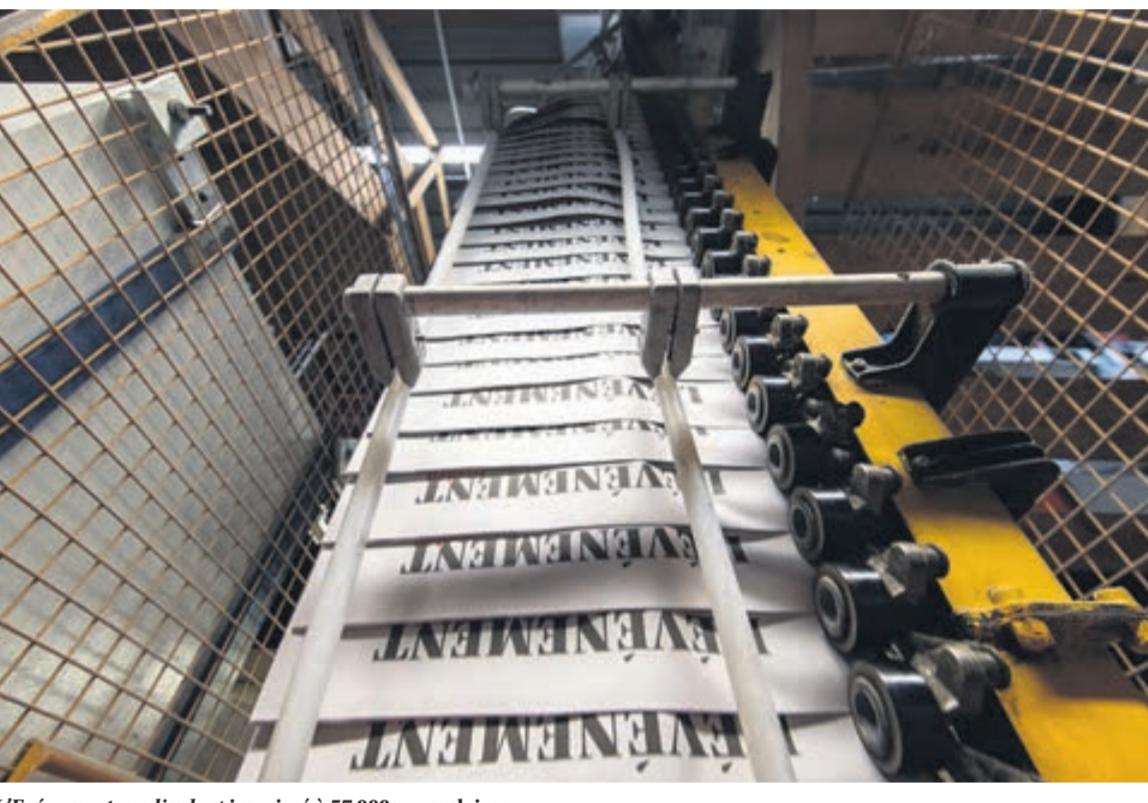
Dans la salle adjacente à la rotative, les journaux s'accumulent sur d'énormes rouleaux pour faire tampon, car la rotative va beaucoup plus vite que l'adressage et l'expédition. Cette nuit-ci, le supplément *Horizonte*, le journal des migrants d'Unia, doit, de surcroît, être encarté en fonction des langues des destinataires. Maryline Bouhaddou s'occupe de trier les journaux dans les bons chariots pour la livraison dans les quatre coins de la Suisse. «Ça va vite au début. Ensuite, ça se calme», sourit l'employée d'expédition en retroussant ses manches. «J'aime bien mon activité. Même si à la maison, c'est ensuite un peu difficile de dormir, avec les enfants.» Tous ne sont pas égaux face au sommeil. Nelson Almeida: «On ne choisit pas de travailler la nuit. Je le fais depuis plus de vingt ans et je sens que ce n'est pas bon pour ma santé, lâche-t-il avec un soupir. L'horloge biologique est déréglée.» 4h, mission accomplie: les journaux sont tous imprimés, la rotative s'arrête, le silence revient. Après le désenclage automatique, le nettoyage de la machine se termine encore à la main. Les plaques sont retirées avant d'être recyclées. La rotative sera encore réglée, entretenue et la bobine pour le *QJ* du soir déjà placée. Un cycle quasi sans fin, exception faite du samedi, où la machine est au repos. Et les humains aussi. ■



Les rouleaux de 1000 kilos de papier recyclé doivent être ajustés dans la machine avec précision.



Une fois imprimés et pliés, les journaux sont acheminés vers le secteur adressage et expédition.



L'Événement syndical est imprimé à 57 000 exemplaires.



Les exemplaires sont ralenties sur d'énormes rouleaux de stockage, l'adressage et l'expédition prennant davantage de temps.



Les journaux sont triés pour l'expédition aux quatre coins de la Suisse romande et en France voisine.



Les exemplaires jetés sont recyclés par Perlen, une des dernières fabriques suisses de papier.

VALAIS: UNE FEMME À LA TÊTE DE L'UNION SYNDICALE

Collaboratrice d'Unia, Francine Zufferey a été nommée présidente de l'Union syndicale valaisanne. Une première, la fonction n'ayant jamais été assumée par une femme

Sonya Mermoud

Réunis en assemblée le 1^{er} octobre dernier à Sion, une trentaine de délégués de l'Union syndicale valaisanne (USVs) - formée d'Unia, du SSP, du SEV et de Syndicom - ont procédé au renouvellement de leurs instances dirigeantes. Pour succéder au retrait du président Mathias Reynard, élu au Conseil d'Etat, les participants ont nommé à l'unanimité Francine Zufferey. Christian Roduit du SEV et Blaise Carron d'Unia ont par ailleurs été reconduits dans leur fonction de vice-présidents.

«Cette nomination m'honneure. Je suis très contente et me réjouis de relever ce nouveau défi», a commenté la nouvelle présidente et responsable du secteur tertiaire à Unia Valais. Cette dernière aura pour tâche de représenter, avec l'appui des fédérations de l'USVs, les intérêts des salariés sur les plans politique et économique dans le canton aux treize étoiles. Une tâche largement à sa portée, la Chalaisarde bénéficiant d'une large expérience dans la défense des droits des travailleurs, mais aussi dans la sphère politique pour avoir siégé plus de dix ans au Parlement valaisan. Active depuis 1997 dans le monde syndical, Francine Zufferey a commencé par se charger de la gestion des membres à la FTMH avant de travailler pour la caisse de chômage de l'organisation. Parallèlement, elle s'est occupée du Groupe de femmes accueil, conseil et emploi. Depuis 2005, la Valaisanne de 50 ans, issue d'un milieu ouvrier et paysan, se consacre entièrement au volet syndical. Parmi les principaux sujets qui l'occupent à la tête de l'USVs figurent la réforme de l'AVS21 et la votation, le 28 novembre prochain, sur l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts. L'évolution technolo-



Parmi les principaux sujets qui occuperont la présidente de l'USVs figurent la réforme de l'AVS21 et la votation sur l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts.

gique, la diminution du filet social, l'importance de la formation continue ou encore les changements générés par la pandémie de Covid-19 avec l'explosion des services de livraison - et des conditions de travail souvent catastrophiques à la clé - font aussi partie des thématiques phares.

COORDINATION DES TÂCHES

«Mon travail consistera à fédérer les forces syndicales autour de ces sujets transversaux, avec l'appui des représentants des secteurs concernés. Il s'agira d'organiser des actions et les campagnes après la définition de prises de positions communes. Nous nous mobiliserons également lors d'élections de candidats politiques en phase avec nos valeurs. Ensemble, nous sommes plus forts, bénéficiant davantage de poids», précise la fraîche quinquagénaire. Et d'ajouter: «Chaque syndicat connaît ses propres urgences,

mais nous avons toujours bien œuvré ensemble - la célébration du 1^{er} Mai en est un bon exemple - et nous nous entraînons.»

Si Francine Zufferey poursuivra son travail au sein d'Unia, elle s'est allégée de certaines activités afin de libérer du temps pour sa mission supplémentaire. Une tâche également appréciée en raison de sa proximité avec le terrain. La responsable se réjouit aussi d'un certain renouveau dans le milieu syndical avec, note-t-elle, une solidarité renforcée et l'arrivée de membres plus jeunes. «Il y a une belle dynamique, une ambiance joyeuse...» Gageons dans tous les cas que la nouvelle présidente de l'USVs saura, grâce à ses compétences, son engagement sans faille et sa sensibilité remplir au mieux son mandat et porter haut les couleurs des fédérations syndicales du canton... ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

Fribourg

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

Genève

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours. Prochaines dates: 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 décembre (après de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Comité régional: 25 octobre à 18h30, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Manifestation A notre tour maintenant!: 30 octobre dès 13h30 à Genève, ou à Berne pour les soins.

Comité jeunesse: 6 novembre de 15h à 19h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Fête des jubilaires: 13 novembre dès 11h, Unia Le Locle, Crêt-Vaillant 19-21.

GROUPE MIGRATION

Prochaine activité

Fête - Notre petite fête des grands peuples: bilan de l'année, échanges, partages pour organiser l'avenir ensemble et finir l'année en beauté. **Samedi 11 décembre** dès 17h, au Centre espagnol de La Chaux-de-Fonds. Pour plus d'informations: derya.dursun@unia.ch - 079 290 75 92.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie aux Pervenches

Enfin, nous pouvons vous proposer une sortie qui

RÉGIONS

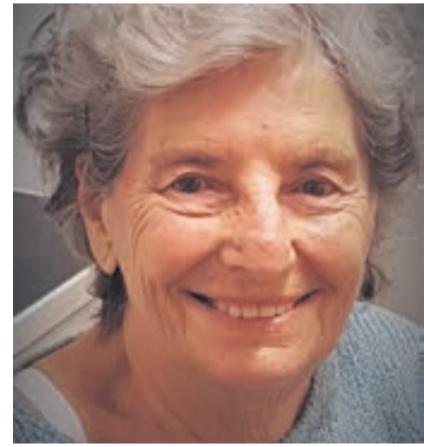
L'Événement syndical

HOMMAGE Dominique Tolotti, un exemple d'abnégation et de courage

Jean-Claude Prince

«**C**eux qui vivent, ce sont ceux qui luttent; ce sont / Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, / Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime. / Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime, / Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour, / Ou quelque saint labou ou quelque grand amour. / C'est le prophète saint prosterné devant l'arche, / C'est le travailleur, pâtre, ouvrier, patriarche, / Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins. / Ceux-là vivent, Seigneur! Les autres, je les plains.»

Il n'y a rien à ajouter ou à retrancher de ce passage des *Châtiments*, œuvre maîtresse de Victor Hugo, si l'on songe à Dominique Tolotti, militante dont les luttes contre l'injustice et l'exploitation des humbles ont égrené la vie. Son engagement sans faille dans les rangs du mouvement ouvrier, notamment du syndicat FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), est semblable à celui qu'a décrit le poète grec Kóstas Várnalis dans *Le Guide*: «Je ne suis pas une graine du hasard, le faiseur d'une vie nouvelle. Moi, je suis enfant du besoin et enfant



mûr de la colère.» Colère que Dominique a toujours parfaitement maîtrisée. Son visage doux, maternel, en a rassuré plus d'un et d'une; elle a dominé des situations contraires, jouant la médiateuse et tranchant s'il le fallait. Avec le sourire, préférant rire plutôt que pleurer à propos des «moutons» qui faisaient le jeu des patrons. Se souvenant des grèves de sa jeunesse, en Italie, il lui est arrivé de regretter le peu de combativité des travailleuses et des travailleurs de Suisse face à toutes les attaques dirigées contre elles et contre eux.

Attachée à la paix sociale, prônant la solidarité et le respect mutuel, Dominique n'acceptait pas que l'égalité salariale entre hommes et femmes se fasse moyennant un abaissement généralisé des salaires des hommes. Sans cesse, elle a dénoncé l'offre des employeurs qui proposaient aux femmes la possibilité de travailler comme les hommes en les payant moins!

Que ce soit chez Wenger SA, notamment au sein de la commission d'entreprise qu'elle a présidée, à l'Union syndicale jurassienne, aux comités des métallos, du groupe féminin et de la section FTMH, la dignité des travailleuses et des travailleurs a constamment été au centre du combat que Dominique a mené, sans avoir jamais cherché à retirer un avantage personnel quelconque. Engagée politiquement, elle a siégé au Conseil de Ville de Delémont où elle a été particulièrement active, sur le banc des élus CS+POP.

Bien que toujours présente sur le front des luttes sociales, elle a élevé seule son fils auquel elle était heureuse d'avoir pu transmettre les nobles valeurs de la solidarité et de la fraternité universelle. Valeurs que cultivaient à leur tour Enrico, son épouse Ingrid ainsi que leurs filles et leurs enfants qui étaient sa fierté. Grazie et ciao Domenica! ■

BRÈVE

PAYERNE LES «BÂTISSEURS» À L'HONNEUR

Les constructeurs d'hier et d'aujourd'hui sont mis en lumière dans l'exposition «Bâtisseurs» à l'Abbatiale de Payerne. Jusqu'au 12 décembre 2021, l'exposition plonge dans la construction du Moyen Âge. Comment bâtissait-on à cette époque? Qui était responsable du chantier et qui exécutait les travaux? Avec quelles techniques restaura-t-on aujourd'hui les édifices médiévaux? Et que reste-t-il des savoirs et des pratiques médiévales? Autant de questions abordées par cette manifestation grand public au travers de panneaux explicatifs, d'illustrations et de manipulations ludiques pour se familiariser aux métiers du bâtiment, du tailleur de pierre au maçon en passant par les charpentiers. On peut y voir également les moyens de transport et de levage utilisés sur les chantiers médiévaux, les techniques d'assemblage des matériaux, ou encore les différentes pierres utilisées pour la construction de l'Abbatiale. Il est aussi possible d'élever un arc en plein-cintre et brisé, ou d'assembler des tuiles plates ou creuses sur un lattis, entre autres expérimentations. ■ AA

Pour plus d'informations aller sur: abbatiale-payerne.ch

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VALAIS ROMAND

Martigny

Déménagement des bureaux

Le secrétariat Unia de Martigny a emménagé dans de nouveaux locaux le 20 septembre. Nouvelle adresse: rue du Léman 19, 1920 Martigny.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessous se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges:

CONDITIONS DE TRAVAIL LOIN D'ÊTRE LUXUEUSES

Le chantier d'un palais émirati à Cologny froisse Unia, qui a pointé plusieurs infractions. Le syndicat a alerté les organes de contrôle étatiques et paritaires

Manon Todesco

Les Emirats arabes unis (EAU) ont obtenu, en 2020, l'autorisation de construire une villa à Cologny. Un véritable palais princier, dans lequel devrait loger – par déduction – le consul général des EAU à Genève. Un chantier grandiose à la pointe du luxe, mais qui interroge Unia après une visite de routine. «Nous avons constaté plusieurs infractions, rapporte José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du gros œuvre. Les travailleurs n'ont pas de local chauffé pour se changer et pour manger. Ils ne sont pas équipés correctement: ils travaillent en baskets classiques, n'ont pas de casque ni de gants ou de masques antipoussières, qui devraient pourtant être fournis gratuitement par l'employeur. Quant aux mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19, nous n'avons vu ni gel hydro-alcoolique, ni masque, ni distanciation sur le chantier. Enfin, la sécurité n'est pas assurée, car du matériel est stocké directement sur les échafaudages.» Les syndicalistes, qui ont convié la presse le 5 octobre sur les lieux, au 24, chemin de Ruth, montrent des photos prises sur le chantier, où l'on voit un micro-ondes à même le sol dans une salle de pause. «Sur un chantier aussi luxueux que celui-



Le chantier problématique. Unia a demandé aux organes compétents de procéder à des contrôles du respect des conditions de travail et des mesures sanitaires et de sécurité.

ci, les conditions de travail devraient être optimales, et ce n'est vraiment pas le cas», dénonce le syndicaliste.

DÉNONCIATIONS EN COURS

Ces infractions ne pourraient être que la pointe de l'iceberg. Unia a réussi à identifier la présence de cinq entreprises du second œuvre sur le chantier, venues tout droit du Portugal et d'Italie. Recourir à des travailleurs détachés n'est pas une infraction, mais les entreprises doivent se déclarer et respecter les conventions collectives et les salaires minimums en vigueur en Suisse. «C'est très difficile pour nous de retracer un organigramme précis, tout

est très confus, confie José Sebastiao. D'après les travailleurs, qui n'osent pas nous communiquer toutes les informations, une première entreprise générale portugaise serait repartie, laissant les ouvriers ici, sans salaire.» Impossible de savoir combien ces ouvriers sont payés, s'ils ont leur panier-repas et si la CCT est respectée. «Nous ne pouvons pas affirmer que la convention n'est pas appliquée, mais notre expérience nous permet d'émettre des gros doutes. Avec les travailleurs détachés, nous avons toujours beaucoup de mal à savoir qui fait quoi, pour qui, et à contrôler la bonne application des conditions de travail locales.»

Pour lever le flou sur cette situation, Unia a demandé aux organes de contrôle étatiques et paritaires (à savoir l'Office cantonal de l'inspection des relations de travail, l'Inspection paritaire des entreprises et la Commission paritaire du second œuvre) de se saisir urgentement du dossier. Ces derniers, selon leurs compétences respectives, devront contrôler les conditions sanitaires, la sécurité, les conditions de travail et le respect des CCT sur place. La balle est désormais dans leur camp.

AFFAIRE À SUIVRE...

Mandataire du chantier, le bureau d'architecture Christen Architectes SA n'a

pas donné suite à nos questions. Jean-Louis Christen a toutefois répondu à nos confrères du *Temps* dans un article publié le 6 octobre. «On m'impose des gens qui viennent d'ailleurs, des entreprises générales qui sont défaillantes. Ils n'ont ni la formation ni la capacité de travailler selon nos normes SIA. Comment voulez-vous que nous les contrôlions? Ce n'est d'ailleurs pas mon job.» Pour Unia, ces déclarations ne font que confirmer ses soupçons. «Dans l'intervalle, certains travailleurs ont pris contact avec nous, informe José Sebastiao. Nous sommes en train de recouper les informations. C'est un dossier que nous allons suivre de très près.» ■

«Tous les maçons méritent de meilleurs salaires»

Alors que les patrons de la construction réclament de nouveau un gel des salaires, les syndicats demandent 100 francs d'augmentation pour tous les travailleurs. Le ton se durcit de chaque côté

Manon Todesco

C'est un véritable bras de fer qui se joue entre les syndicats et les associations patronales de la construction. Alors que la Convention nationale du secteur arrivera à échéance en 2022, les négociations salariales sont actuellement en cours. D'un côté, Unia et Syna réclament une augmentation salariale de 100 francs pour tous les maçons sans distinction et un panier-repas relevé de deux francs. «Le secteur de la construction est en plein boom, justifient les syndicats. Il n'y a jamais eu autant de demandes de permis de construire qu'en 2021. Jamais auparavant les carnets de commandes n'ont été aussi remplis. Les travailleurs de la construction effectuent une quantité énorme de travail sous une grande pression qui a encore augmenté avec la pandémie.» De l'autre, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) refuse catégoriquement l'idée d'une augmentation, prétextant n'avoir aucune marge possible, et réclame un gel des salaires. Dans un communiqué de presse, la SSE indique que le niveau des salaires dans le secteur principal de la construction est «déjà élevé». «Une augmentation générale des salaires ne serait plus en adéquation avec ce que les entreprises peuvent réellement verser. La SSE maintient son engagement en faveur de la préservation du maximum d'emplois. Bien entendu, si les entre-

prises veulent récompenser le travail de certains employés, elles sont tout à fait libres de le faire.»

Pour Chris Kelley, coresponsable du secteur de la construction chez Unia, cela n'est pas audible. «Les maçons ont travaillé chaque jour, durement, malgré la pandémie et ils ont contribué au succès de l'économie dans le bâtiment, qui a été une année record! Tous y ont participé, c'est pourquoi ils méritent tous une augmentation de salaire, sans exception. Les travailleurs sont indignés, ils ne comprennent pas l'attitude de la SSE qu'ils considèrent comme un manque de respect.»

LA FAUTE À LA SSE

Pour conforter sa position, la SSE a publié une enquête sur les salaires 2021 dans la construction, démontrant que ces derniers avaient été stables par rapport à 2020. Les syndicats n'interprètent pas les résultats de la même manière. «Dans pratiquement toutes les catégories salariales, les salaires ont baissé par rapport à 2020. De 0,4% pour les contremaîtres, de 0,3% pour les chefs d'équipe, de 0,2% pour les ouvriers qualifiés et de 0,3% pour les ouvriers non qualifiés avec expérience professionnelle.»

Pour Unia et Syna, la SSE se tire une balle dans le pied. «Il n'est pas étonnant, au vu de cette politique malavieuse de la Société suisse des entrepreneurs, que la pénurie de travailleurs qualifiés dans le secteur de la construction s'ac-

centue», dénonce le syndicaliste. En effet, le nombre d'apprentis choisissant ce métier a presque diminué de moitié au cours des dix dernières années. Et déjà aujourd'hui, plusieurs centaines de postes de contremaîtres vacants ne peuvent être pourvus. Cette tendance s'intensifiera avec le départ à la retraite des baby-boomers. À cela s'ajoute qu'un maçon sur dix nouvellement formé quitte le secteur après moins de cinq ans, un taux de départ trois fois plus élevé que la moyenne de l'ensemble des branches en Suisse selon les statistiques. «La pénurie de main-d'œuvre est réelle et dangereuse pour le domaine, poursuit Chris Kelley. La SSE le sait, mais elle n'est pas prête à mettre la main au portefeuille et à mettre en œuvre de véritables changements pour inverser la courbe.»

TOUS SUR LE PONT!

La prochaine et dernière ronde de négociations aura lieu le 4 novembre. Pour faire pencher la balance et convaincre, enfin, les associations patronales que les travailleurs méritent eux aussi leur part du gâteau, il est impératif que les maçons se mobilisent massivement le 30 octobre dans toute la Suisse. ■

Manifestations le 30 octobre à 13h à Genève, Olten, Zurich et Bellinzone.
Plus d'infos sur: solidarite.unia.ch/manifestations

DPD INTERNALISE DES CONTRATS DE LIVREURS GENEVOIS

La lutte engagée par Unia dans l'entreprise de logistique débouche sur un premier gros succès

Jérôme Béguin

La lutte commence à payer chez DPD. Une grande partie des chauffeurs-livreurs du dépôt de Meyrin (GE) sont désormais salariés directement par l'entreprise de logistique, ouvrant la possibilité d'une notable amélioration de leurs conditions d'engagement.

Rappelons que la filiale de La Poste française, devenue le numéro deux de la livraison en Suisse, dispose de onze dépôts dans notre pays, mais ne distribue pas elle-même les colis, elle s'appuie pour ce faire sur quelque 80 sous-traitants employant environ 800 chauffeurs. En février dernier, Unia a dénoncé publiquement les conditions de travail déplorables au sein de ces sociétés à responsabilité limitée. (Euvrant avec six collectifs locaux de travailleurs et un comité national, le syndicat n'a pas relâché la pression pour obtenir l'enregistrement du temps de travail et le paiement de toutes les heures effectuées, le respect des droits syndicaux et l'ouverture de négociations avec les représentants du personnel. De premières améliorations ont été constatées au printemps: dans nombre de dépôts, les horaires ont été réduits, le temps de travail a commencé à être enregistré et les heures supplémentaires à être partiellement payées. Aujourd'hui ces internalisations marquent une nouvelle étape. Dans l'émission *Kassensturz* de la télévision suisse alémanique, un représentant de la multinationale a laissé entendre qu'il s'agissait d'un test. Pourquoi avoir choisi le dépôt genevois? «Meyrin est un dépôt historique, c'est le premier où les travailleurs se sont rassemblés et ont formulé des revendications», explique Pascal Vosicki. Le secrétaire syndical d'Unia voit dans cette mesure le «résultat de la pression syndicale».

FRONTALIERS EXCLUS

Entre trente et quarante chauffeurs sont basés à Meyrin, le contrat DPD leur permet désormais de récupérer a priori leurs heures supplémentaires. «Le problème, tempère Pascal Vosicki, c'est que les travailleurs frontaliers ne sont pas concernés par cette mesure, ils se sont vu attribuer un contrat avec une entreprise temporaire. Nous demandons que tous les livreurs bénéficient d'un contrat DPD. Par ailleurs, même pour les résidents, des problèmes subsistent: les chauffeurs ne sont pas immédiatement salariés par DPD au moment de leur engagement, ils travaillent par le biais de la même agence d'intérim durant les premiers mois. DPD s'offre ainsi une période d'essai à coûts réduits et se soustrait à sa responsabilité d'employeur. Comme le veut la pratique en Suisse, DPD doit engager directement chaque travailleur dès le premier jour de travail.»

Le syndicaliste promet de suivre la situation de près: «Nous allons nous assurer que la récupération des heures ait bien lieu et qu'un nouveau système de vol d'heures ne se remette pas en place.» ■

APPRENTIS: ATTENTION AUX ACCIDENTS!

D'après la Suva, les apprentis sont deux fois plus touchés par les accidents professionnels que les autres travailleurs. Si le risque zéro n'existe pas, la prévention est la clé pour assurer leur sécurité

Textes Manon Todesco

Lheure de la rentrée a sonné il y a un peu plus d'un mois. Comme tous les ans en Suisse, 75 000 jeunes ont décidé de quitter les bancs de l'école pour se lancer dans le monde du travail à travers l'apprentissage. Une voie qui n'est pas sans danger. En effet, chaque année, un apprenti sur huit est victime d'un accident professionnel, ce qui représente pas moins de 25 000 accidents de travail par an (une moyenne calculée sur les chiffres de ces dix dernières années). Un risque quasi deux fois plus élevé que chez les autres travailleurs, d'après les chiffres du Service de centralisation des statistiques de l'assurance accidents (SSAA) de la Suva.

Le communiqué de presse de cette dernière indique qu'environ 40% de ces accidents surviennent dans le cadre d'un travail manuel, comme le perçage, le meulage et le ponçage, ou de tâches effectuées avec une machine, telles que le fraisage ou le tournage. Il est par ailleurs fréquent que des apprentis soient blessés par des corps étrangers tels que des éclats ou des copeaux, qu'ils se coupent ou s'éraflent. Les 60% restants sont tous les autres accidents pouvant survenir dans le cadre du travail, à commencer par les chutes ou l'utilisation d'autres outils, notamment.

MONTRER LE BON EXEMPLE

Mais alors pourquoi les apprentis sont-ils plus vulnérables? «Naturellement, tout est nouveau pour eux et ils n'ont pas forcément l'habitude d'utiliser certaines machines ou outils», répond Jean-Luc Alt, porte-parole de la

Suva. «Beaucoup sous-estiment les dangers ou surestiment leurs propres capacités. D'ailleurs, beaucoup d'accidents se produisent car les apprentis n'ont pas osé demander quand ils ont eu un doute ou une hésitation.» C'est pour cette raison que les formateurs, mais aussi les autres collaborateurs, doivent veiller à encadrer les apprentis, leur inculquer les règles de sécurité et les sensibiliser à l'utilisation systématique des EPI (Equipements de protection individuelle). «Un apprenti doit être entouré de personnes qui donnent constamment le bon exemple en matière de sécurité au travail. Dans une entreprise, ce n'est malheureusement pas forcément toujours le cas», poursuit Jean-Luc Alt. Le principal assureur accidents du pays recommande dans ce cadre aux formateurs d'impliquer le conseiller en sécurité de la société pour que les apprentis puissent profiter de ses connaissances et expérimenter directement où se cachent les dangers sur le chantier ou au sein de l'entreprise.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Dans ce contexte, la Suva sensibilise les sociétés, les apprentis et les écoles professionnelles, notamment depuis 2012 avec sa campagne «Apprentissage en sécurité». Une campagne qui met à disposition gratuitement du matériel de prévention (guides, affiches, listes de contrôle, etc.) afin de rendre attentif aux dangers du quotidien au travail. ■

Plus d'infos sur: suva.ch/fr-ch/prevention/la-securite-systemique/apprentissage-en-toute-securite



La filière de l'apprentissage, suivie chaque année par quelque 75 000 jeunes en moyenne, n'est pas sans risque. Un apprenti sur huit est victime d'un accident professionnel.

TROIS QUESTIONS À JEAN-LUC ALT, PORTE-PAROLE DE LA SUVA

25 000 ACCIDENTS PAR AN, EST-CE QUE C'EST TROP?

Evidemment, c'est toujours trop, et c'est pour cette raison que nous menons ces campagnes de sensibilisation auprès des employeurs. Cela dit, d'une manière générale, on se rend compte que ce chiffre a tendance à diminuer. Cela s'explique par l'automatisation des tâches et par le fait que les mesures de prévention font effet. Après, l'accident n'est pas toujours évitable, il y a aussi le facteur malchance à prendre en compte. Notre mot d'ordre pour les apprentis, c'est d'oser dire stop quand on ne sait pas ce qu'on fait et demander à son référent.

EST-CE QUE LES EMPLOYEURS DEVRAIENT EN FAIRE DAVANTAGE?

On ne peut pas dire qu'ils n'en font pas assez. Les entreprises sont conscientes des risques sur

les chantiers et dans l'industrie et sont de plus en plus sensibilisées: énormément de choses ont été mises en place. Elles sont toujours plus soumises à des dispositions légales qui les contraignent à étudier leurs erreurs et à corriger le tir, faisant baisser le nombre d'accidents (voir ci-contre les chiffres des risques de cas en constante diminution dans les branches assurées à la Suva).

EST-CE QUE LA SUVA PRÉVOIT DE NOUVEAUX OUTILS DE PRÉVENTION?

Tout à fait, le service Développement planche actuellement sur un travail de prévention et de communication ciblé, afin de rendre encore plus sûr le quotidien professionnel des apprentis. Ses contours sont encore flous mais des pistes sont notamment explorées du côté de la réalité virtuelle augmentée. ■

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (LAA) ET DE CEUX CONCERNANT LES APPRENTIS

* Décès à la suite d'événements accidentels.

ANNÉE	CAS LAA TOTAL	CAS LAA D'APPRENTIS	PART DE CAS D'APPRENTIS	DÉCÈS* LAA TOTAL	DÉCÈS* LAA D'APPRENTIS
2010	253 851	25 551	10,1%	87	3
2011	256 794	25 512	9,9%	74	0
2012	254 365	25 266	9,9%	88	0
2013	253 712	25 399	10%	102	0
2014	252 089	25 826	10,2%	101	6
2015	251 204	24 758	9,9%	69	1
2016	249 843	24 350	9,7%	102	0
2017	252 448	23 643	9,4%	56	2
2018	256 897	23 549	9,2%	57	3
2019	261 296	23 560	9%	73	3
Moyenne 2010-2019	254 250	24 741	9,7%	81	2

SOURCE STATISTIQUES LAA

Contre les inégalités: le rôle moteur du syndicalisme

Dans l'Histoire et dans de très nombreux pays, les syndicats ont joué un rôle moteur dans la lutte contre les inégalités

Jean-Claude Rennwald

Les forts taux de syndicalisation ont en particulier pesé de manière décisive dans les négociations des conventions collectives de travail (CCT) et joué en faveur de l'amélioration des droits des travailleuses et des travailleurs. Ces affirmations émanent de Walter Scheidel, un historien australien de renom, qui a récemment publié une volumineuse *Histoire des inégalités. De l'âge de pierre au XXI^e siècle*. De manière plus générale, l'auteur note, mais sans déterminisme absolu, que les inégalités ont moins diminué en période de paix et d'abondance qu'après des périodes de déstabilisation et de chaos - les guerres, les révoltes, l'effondrement de l'Etat et les pandémies: ce qu'il nomme les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse.

PLUS DE SYNDIQUÉS APRÈS LES GUERRES
Walter Scheidel remarque, par exemple, qu'aux Etats-Unis, les taux de syndicalisation, qui avaient chuté lors de la guerre de 1914-1918, ont explosé à la suite de deux chocs: la crise des années 1930 d'abord, qui a don-

né naissance au New Deal (relance de l'économie par le président Démocrate Franklin Roosevelt) et la Loi Wagner de 1935, qui garantissait aux salariés le droit de s'organiser en syndicats et de s'engager dans la négociation de CCT. En 1946, 40% des travailleurs américains étaient syndiqués, et ils seront près de 60% en 1949. Un phénomène semblable a été observé dans la plupart des pays industrialisés. Le Danemark et la Suède ont ainsi vu leur taux de syndicalisation dépasser les niveaux de la Seconde Guerre mondiale et continuer de croître.

SOIF DE JUSTICE

L'auteur indique qu'après s'être renforcé au cours des deux guerres mondiales, le syndicalisme a constitué un frein au retour des inégalités, conjointement aux mesures fiscales progressistes et aux autres formes de réglementation gouvernementale. La fin des deux guerres mondiales n'est pas seulement synonyme d'amélioration des droits sociaux et des conditions de travail, mais aussi d'extension des droits politiques. Le suffrage féminin a été introduit en 1919 en Allemagne,

au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède; en 1944, en France; en 1945, en Italie; en 1946, au Japon; en 1947, à Malte; en Belgique et en Corée du Sud en 1948. Pour l'historien australien, tout cela a été possible parce que «ces bouleversements ont amoindri les distinctions de classe et suscité des attentes de justice et d'équité, de participation à la vie publique, d'inclusion et de reconnaissance des droits sociaux universels». Mais aussi grâce à trois piliers: la syndicalisation, la démocratie et la progressivité de l'impôt. Walter Scheidel ajoute cette remarque fort pertinente: «Il semblerait que la menace soviétique ait aidé à discipliner l'Occident en matière d'inégalités et à favoriser la cohésion sociale.»

MOINS DE SYNDIQUÉS, BAISSE DES SALAIRES

A l'inverse, l'idéologie ultralibérale développée par Ronald Reagan et Margaret Thatcher dans les années 1980, ainsi que la déréglementation du marché du travail (augmentation des contrats à durée déterminée, travail temporaire, etc.), ont favorisé une recrudescence des inégalités et un recul de la

syndicalisation. «La baisse des effectifs syndicaux et l'érosion des salaires minimums, note Walter Scheidel, ont contribué à augmenter les disparités de revenus.» Cela vaut pour tous les pays industrialisés, alors que «l'affiliation syndicale tend à réduire les inégalités salariales en instituant des normes sociales et des notions d'équité».

ÉCHEC CHEZ AMAZON

En s'inspirant de la démonstration de Walter Scheidel, nous pouvons conclure par trois réflexions personnelles:

- L'échec des travailleurs de l'entreprise Amazon de Bessemer, en Alabama, à créer une section syndicale, tient bien sûr à la dureté et à l'intransigeance de la direction d'Amazon et de son PDG Jeff Bezos, et peut-être à des erreurs tactiques du syndicat. Mais il découle aussi de la chute de la syndicalisation à l'échelle nationale: 10% (et 6,3% dans le privé), soit 50% de moins qu'en 1949! Difficile dans ces conditions de créer un vaste mouvement de solidarité.
- En France, les difficultés de millions de salariés s'expliquent en partie par

un taux de syndicalisation de 8%, le plus bas d'Europe occidentale.

- En Suisse, l'USS et ses fédérations ont démontré à de multiples reprises que les travailleurs au bénéfice d'une CCT ont des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail que ceux qui sont laissés à eux-mêmes. ■

* Une histoire des inégalités. De l'âge de pierre au XXI^e siècle, Editions Actes Sud, 2021, 784 pp.

